

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs – Formatrices menuisier

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée - besoin actuel : un poste à Wallonie-Bois (Libramont)

Date limite pour postuler : 16/07/2024

Conditions d'accès : : 3 à 6 ans d'expérience en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01 - 4.449,15 € mensuel brut (pas de prise en compte d'ancienneté possible)

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ; vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La durée de l'expérience requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures.

Des épreuves éliminatoires de sélection seront ensuite organisées.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 109694– Des Formateurs – Formatrices « menuisier »].

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :**

- **Menuisier ou ébéniste ;**
- **et/ou une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée.**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au 31/07/2024.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

Compétences techniques

- vous consultez le cahier des charges ;
- vous dressez une épure ;
- vous débitez les matériaux ;
- vous corroyez les pièces ;
- vous établissez les pièces ;
- vous tracez des pièces ;
- vous usinez et profilez les pièces ;
- vous assemblez les pièces ;
- vous placez les quincailleries et accessoires ;
- vous installez les ouvrages réalisés ;
- vous entretenez et réparez des ouvrages en bois ;
- vous réalisez des menuiseries extérieures ;
- vous réalisez des menuiseries intérieures ;
- vous réalisez des aménagements d'intérieur ;
- vous développez un processus de production, de fabrication ou de transformation ;
- vous établissez un métré ;
- vous établissez des devis ;
- vous identifiez des matériaux ;
- vous réceptionnez, vérifiez et stockez les matières et le matériel ;
- vous gérez les stocks (recherche et choix de nouveaux produits, négociation avec les fournisseurs, commandes...) ;
- vous réalisez des assemblages en tenant compte du type d'ouvrage, de la destination et de la capacité portante ;
- vous concevez des ouvrages à partir de plans de fabrication ;
- vous réalisez la pose de fermetures en respectant la norme PEB ;
- vous placez des membranes d'étanchéité à l'air ou à la vapeur ;
- vous réalisez un plan, un dessin d'exécution, un croquis ou un plan de détail ;
- vous maîtrisez la langue française orale et écrite.

Connaissances

- le sciage et le débitage des bois ;
- l'utilisation des outils manuels et des machines ;
- la technologie générale sur les charpentes, les assemblages, les portes et fenêtres, les planchers, les systèmes constructifs, l'isolation thermique, l'isolation acoustique ;
- l'étanchéité à l'air et à l'eau ;
- les traitements préventifs et curatifs ;
- les normes spécifiques en vigueur ;
- les vues en plan et en coupe de plans de bâtiments ;
- les techniques d'assemblage ;
- les surfaces, volumes et cubage ;
- les notions de poids spécifiques ;
- la sécurité et l'hygiène ;
- les matériaux et les techniques de mise en œuvre ;
- la performance énergétique du bâtiment ;
- les logiciels de bureautique courants, de l'environnement Windows et de la messagerie électronique.